

## Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques

sous la dir. De Raphaëlle Bats

Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2015. – 156 p. – (Boîte à outils, ISSN 1259-4857 ; 33). – ISBN 979-10-91281-58-4 : 22 €



### QUESTIONS AUTOUR DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Voilà des décennies que la politique de la ville vibre au diapason de la démocratie participative. Il y a exactement cinquante ans, expérience fondatrice, les habitants d'un quartier de Roubaix, l'Alma-Gare, se mobilisaient contre un projet de « rénovation urbaine » par lequel les « autorités » entendaient démolir l'habitat et déporter la population, par souci d'hygiénisme et de recomposition sociologique. Un « atelier populaire d'urbanisme », association de quartier, voyait le jour quelques années plus tard. L'expertise changeait de camp, les habitants proposaient leur propre projet – que l'autorité municipale dut accepter dans ses grandes lignes (1978). Expérience fondatrice mais rare. Voilà des décennies que l'usager-acteur est exhibé par les serviteurs de l'État et des collectivités locales, comme une vieille rengaine qui chante l'inivable frustration sur l'air d'un désir qui ne veut pas mourir.

À voir le nombre de manifestations organisées autour de la parution de l'ouvrage coordonné par Raphaëlle Bats, *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*, les bibliothèques publiques se sont saisies de la problématique de la participation citoyenne. L'introduction de l'ouvrage se donne comme « mode d'emploi », et sa conclusion comme « memento ». « Mode d'emploi » parce que, par souci de cohérence entre le sujet traité et l'organisation de l'ouvrage, la lecture de ce dernier se doit d'être participative, au risque de s'y perdre – d'où la nécessité de proposer une carte de lecture qui dégage quatre itinéraires possibles et complémentaires. « Memento » parce que, s'« il n'existe pas une seule bonne façon de mener un projet participatif », un « plan méthodologique » semble malgré tout nécessaire pour conduire des actions participatives capables de « réellement repenser la bibliothèque : ses services, ses pratiques, son rôle institutionnel ». Entre le mode d'emploi et le memento se glissent de très intéressantes contributions, constructions théoriques ou relations d'expériences, signées de seize auteurs. L'ensemble est organisé en trois parties : « Repenser la bibliothèque ensemble », « Partager les savoirs », « Décider ensemble ».

Deux réflexions peuvent naître à la lecture. L'une concerne les publics et parle de dynamique territoriale. L'autre concerne les bibliothèques et évoque les conditions de possibilités d'une intelligence collective.

Tout d'abord, force est de constater que, comme la plupart du temps, l'innovation vient des marges, mais qu'ici il s'agit de marges si je puis dire internes à l'écosystème bibliothèque. De fait, si l'on veut construire ou co-construire des pratiques participatives dans les bibliothèques, le travail ne doit-il pas commencer en amont, sous peine de n'être que du marketing de surface ? Ainsi, mieux faire participer les publics déjà présents, voire potentiels (presque là), au fonctionnement de la bibliothèque, pour louable qu'en soit l'intention (l'usager au centre, etc.), est une chose. Inciter les non publics de la bibliothèque à participer à l'organisation de cette dernière en est une autre. L'innovation viendra à coup sûr avec la prise en compte de nouveaux publics, et de façon socialement plus marquée quand il s'agit de non publics, de publics *a priori* éloignés de la bibliothèque. Des expériences ont bien été menées. Je me souviens d'une collaboration entre la Bibliothèque départementale de prêt du Pas-de-Calais (à l'époque on disait Bibliothèque centrale de prêt), l'Université de Lille1 et une organisation d'éducation populaire. C'était dans les années soixante-dix/quatre-vingt : chaque partenaire avait outrepassé le cadre strict de son fonctionnement statutaire pour installer la lecture publique au cœur et à la main de la population du territoire. Le dépassement des limites institutionnelles comme facilitateur de participation des publics. Vaste sujet !

La seconde réflexion qu'inspire la lecture des contributions de notre ouvrage se formulera sous forme interrogative : les velléités de mise en place de pratiques participatives dans les bibliothèques sont-elles réellement possibles dans des institutions socio-professionnellement figées dans leurs stratifications ? En d'autres termes, cette mise en place ne suppose-t-elle pas un fonctionnement décloisonné, voire démocratique, au sein même des bibliothèques ? Aussi bien réglées que soient méthodologie et procédures, l'intelligence collective nécessaire à l'innovation peut-elle se déployer dans un milieu cloisonné, sur un terrain plein d'antagonismes sclérosant, hypothéquant tout accord préalable sur les pratiques, interdisant du coup que la bibliothèque se fasse communauté de pratiques ? Il est loin d'être sûr qu'un conservateur et un magasinier ou un adjoint du patrimoine, par exemple, vivent (dans) la même bibliothèque. Sur une telle différence conflictuelle, peut-on construire une intelligence collective, condition *sine qua non* de toute avancée organisationnelle significative et durable ?

Bref, le légitime désir de démocratie participative au sein des bibliothèques publiques peut-il, d'une part, s'interdire de bouger les lignes institutionnelles afin de privilégier une authentique prise en compte du territoire et, d'autre part, s'interdire de renégocier l'organisation interne de la bibliothèque afin de libérer le potentiel d'innovation que ne manquera pas de créer l'intelligence collective ? ■